



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**21 janvier 2026**

Après avoir présenté ses vœux pour la nouvelle année, le Président - Jean Patrick HENRY - demande une minute de silence en hommage aux membres de l'Association récemment décédés.

Il adresse ensuite ses remerciements aux nombreux adhérents présents à cette assemblée, aux élus (Maire d'Albertville, de Feissons sur Isère, Adjoint au Maire d'Ugine), ainsi qu'au Président du Coders 73, le député (M. V. Rolland) est excusé.

Il remercie également les bénévoles et les animateurs, qui œuvrent au quotidien pour faire vivre et animer notre association et plus particulièrement ceux qui l'ont accompagné dans toutes les tâches induites par la scission de l'ADAPAR et la création de RSDNV. (Une évaluation révèle que les bénévoles fournissent plus de 7 400 heures de travail sur une année).

En préambule aux différents rapports Jean Patrick donne une précision : « Il n'est pas coutume pour une association de faire une assemblée générale après seulement 4 mois et demi d'existence. Mais nous avons voulu maintenir la coutume de la galette des rois et en profiter pour vous informer de la vie de l'Association. Notre Assemblée Générale n'a rien d'officiel mais une décision importante va cependant vous être soumise ».

C'est dans le cadre d'une approche de transparence et pour pouvoir répondre à vos questions et ou à vos interrogations que nous sommes réunis aujourd'hui.

### **Compte Rendu Moral**

#### **Résumé des actions menées pour la création du Club**

- Aout 2024 : premier échange avec le comité de direction de l'ADAPAR pour quitter la structure

- Automne 2024 : information des adhérents sur la démarche
- Janvier 2025 : Assemblée à Feissons sur Isère au cours de laquelle, à l'unanimité, les participants ont donné leur accord pour quitter l'ADAPAR (+ de 200)
- Février 2025 : Consultation de l'ensemble des Adhérents de l'ADAPAR pour la création d'un nouveau club sur Albertville – Ugine. 340 réponses favorables ont été exprimées.
- Mai 2025 : Assemblée générale extraordinaire de l'ADAPAR : 471 ont validé le protocole de scission
- 10 Juin 2025 : Assemblée constitutive de Retraite Sportive De Nos Vallées.
- 1<sup>er</sup> Septembre 2025 : démarrage officiel du nouveau Club au sein de la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Toutes ces échéances ont été ponctuées de réunions, de déplacements à Chambéry, de courriers et de mails avec la Préfecture et la Fédération.

Cette période de préparation a été grandement facilitée grâce à l'accompagnement de Christian CACHEUX.

### **Bilan d'Activités (réalisé par la Secrétaire)**

Nous pouvons annoncer à ce jour 527 adhérents dont 74 nouveaux. Le chiffre reste stable.

Les activités n'ont en rien été modifiées, cependant au vu de l'importance de la demande sur certaines d'entre elles et pour des raisons d'encadrement et de sécurité, des jauges ont dû être appliquées à l'Aquagym, la Gym Douce et la Yoga.

La gestion des activités est faussée par les choix exprimés, par défaut, lors des inscriptions. A l'avenir, une plus grande rigueur sera exigée des Adhérents pour un fonctionnement plus fluide et proche de la réalité.

Cette année, une activité « initiation Dessin-Peinture » a été créée. Là aussi, les mêmes règles ont dû être appliquées, ce qui a généré une limitation du nombre de participants. Projet d'augmentation des possibilités pour l'an prochain.

Un nouvel appel de candidatures est lancé devant l'urgence de formation de nouveaux Animateurs, sous peine de disparition de certaines activités ou d'activités payantes. La création d'une section « Activ'Mémoire » est également conditionnée par le même appel.

## **Bilan Financier (réalisé par la commission des Finances)**

A ce jour, la situation financière se résume ainsi :

Recettes	42 957.36
Dépenses	27 145.43
Solde	15 811.93
Versements ADAPAR	44 364.46
TOTAL DES AVOIRS	60 176.39

### **FONDS DISPONIBLES**

**TOTAL :** **59 878,01**

La différence entre les avoirs et le total est dû aux derniers chèques en cours de traitement.

- **Décisions financières**

Notre objectif est un budget à l'équilibre, il ne peut être établi après une période aussi courte.

A la fin de l'exercice (Septembre 2026), nous serons en mesure d'avoir notre premier bilan financier complet, ce qui nous permettra d'être plus précis pour les années à venir.

- **Cotisation**

Notre souhait est de conserver le même montant de notre part sur les adhésions, soit 28.79 €.

Pour ce faire et compte-tenu des augmentations qui vont être opérées par la Fédération et par le Coders pour un total de 3 € le montant du prix de la licence augmentera et passera à 67.00 €.

Le Président demande à l'assemblée de s'exprimer sur ce sujet. A l'unanimité, cette proposition est acceptée- moins une voix.

La cotisation pour l'année 2026-2027 sera donc de 67.00 € sur laquelle RSDNV percevra 28.79 €.

### **Les perspectives pour l'année 2026 / 2027**

- Augmenter le nombre d'animateurs dans toutes les activités. Notre section Albertville Ugine a toujours pu compter sur ses bénévoles pour

encadrer les activités et souhaite que perdure ce mode de fonctionnement

- Finaliser le règlement intérieur du club
- Pérenniser le site internet et développer son utilisation : Appel à candidature pour se joindre à l'équipe responsable du Site.
- Augmenter les possibilités d'accueil pour l'Activité dessin-peinture
- Démarrer l'activité jeux de sociétés
- Développer les mini-balades assorties de thèmes (botanique, photos, etc.)
- Développer de nouvelles activités (Activ'Mémoire),
- Organisation d'une rencontre « Danse » le 21 mars 2026 avec Maurienne Séniors
- Organisation d'une journée rencontre pétanque à l'automne.

Viennent ensuite les vœux et remerciements des élus présents et de C. CACHEUX représentant le CODERS 73.

La séance est levée à 12 h. Le Président invite l'assemblée à profiter des moments conviviaux de cette journée.

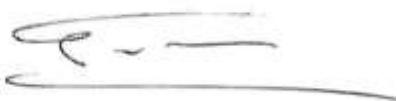
Nota : Après comptage des émargements = 214 présents et 37 procurations

Le Président,



JP HENRY

la Secrétaire,



O. PERRIER